




# PLACE ET REPRÉSENTATION DES FEMMES DANS LES FICTIONS

*DOSSIER DE PRESSE*

UNE ÉTUDE DE LA HAICA ET DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE  
L'AUDIOVISUEL



Dans le cadre d'un projet de coopération internationale entre la Tunisie et la Fédération Wallonie-Bruxelles soutenu par Wallonie-Bruxelles International, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) réalise en partenariat avec la Haute Autorité Indépendante de la Communication audiovisuelle (HAICA) une recherche relative à la place et à la représentation des femmes dans les médias audiovisuels belges et tunisiens.

Sur la base d'une analyse de contenu d'un corpus médiatique et d'un examen du cadre législatif, il s'agit d'identifier des problématiques spécifiques mais aussi transversales et de réfléchir à des champs de développement possibles d'actions régulatrices adaptées à des contextes variables et destinées à améliorer la place et représentation des femmes dans les médias.

L'étude participe en outre d'un échange d'expériences et de pratiques entre deux régulateurs, tant sur le plan de la régulation que sur le plan de la recherche.



#### **P. 4-21**

*Place et représentation des femmes dans les fictions en Tunisie*

#### **P. 22-32**

*Place et représentation des femmes dans les fictions en Fédération Wallonie-Bruxelles (Belgique)*





## **Place et représentations des femmes dans les fictions** : synthèse des résultats tunisiens

L'étude sur la place et la représentation des femmes dans les fictions télévisuelles tunisiennes s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre la Haute autorité indépendante de la communication audiovisuelle en Tunisie (HAICA) et le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Cette étude vise à dégager les clichés et les stéréotypes basés sur le genre en vue de sensibiliser les professionnels du cinéma (producteurs, scénaristes, réalisateurs) au rôle des médias dans la production des valeurs et dans la construction de l'imaginaire collectif de la société.





## Objectifs et méthodologie

Les œuvres de fiction objets de l'étude ont été diffusées pour la première fois pendant le mois de ramadan 2015, soit du 18 juin 2015 au 17 juillet 2015.

La diffusion de nouvelles fictions télévisées (feuilletons et séries télévisées), au mois de ramadan suscite, à chaque fois, des débats et des controverses dans les médias, les réseaux sociaux et au sein de la société civile. Certains y voient une représentation réductrice des femmes en désaccord avec la réalité et le statut des femmes en Tunisie.

### 1. Choix du corpus

Cinq feuilletons télévisés tunisiens à épisodes ouverts ont été analysés. Ces cinq feuilletons ont été diffusés par quatre chaînes dont une publique et trois privées, comme suit :

- «Awled Moufida» (Les enfants de Moufida) sur la chaîne Al Hiwar Ettounsi.
- Hikayet Tounissia (Histoires tunisiennes) sur la chaîne privée Al Hiwar Ettounsi.
- «Leilat Echek » (La nuit du doute) diffusé sur la chaîne privée Ettassia.
- «Al Rrisk» (Le risque) diffusé sur la chaîne privée Hannibal TV.
- «Naouret Lahwa» (Le moulin à vent) diffusé sur la chaîne publique Al Wataniya 1.

### 2. Grille d'analyse :

L'étude s'est appuyée sur une analyse empirique basée sur les six paramètres suivants :

1. Description générale du programme;
2. Qualification différentielle du personnage ;
3. Analyse des profils des personnages par séquences;
4. Position des personnages dans le schéma actantiel;
5. Valeurs perceptibles des personnages;
6. Relevé et analyse des stéréotypes et contre-stéréotypes;
7. Relevé et répartition du lexique offensant les femmes;

### 3. Analyse empirique

Cette analyse s'est appuyée sur une méthode comparative basée sur le genre, en cinq parties :

**L'analyse a porté sur 4125 minutes de contenu, soit 68 heures et 45 minutes.**

- Approche quantitative et comparative de la participation de femmes professionnelles à la création et à la conception de l'œuvre de fiction ;
- Analyse comparative des qualifications différentielles et marqueurs d'identité des personnages masculins et féminins (tranche d'âge, catégorie socio-professionnelle, état civil et parentalité...);
- Analyse qualitative d'un ensemble d'indicateurs qui se rattachent à l'apparition des personnages dans chaque épisode et qui permettent de définir la représentation des personnages féminins : le paraître vestimentaire, la mise en valeur du corps, ainsi que les caractéristiques morales et comportementales des personnages féminins et masculins selon leur apparition dans la séquence;
- Relevé et classification du lexique violent, méprisant et discriminatoire utilisé contre les femmes dans l'ensemble des feuilletons analysés;

## L'analyse a porté sur les personnages principaux et secondaires récurrents des deux sexes.

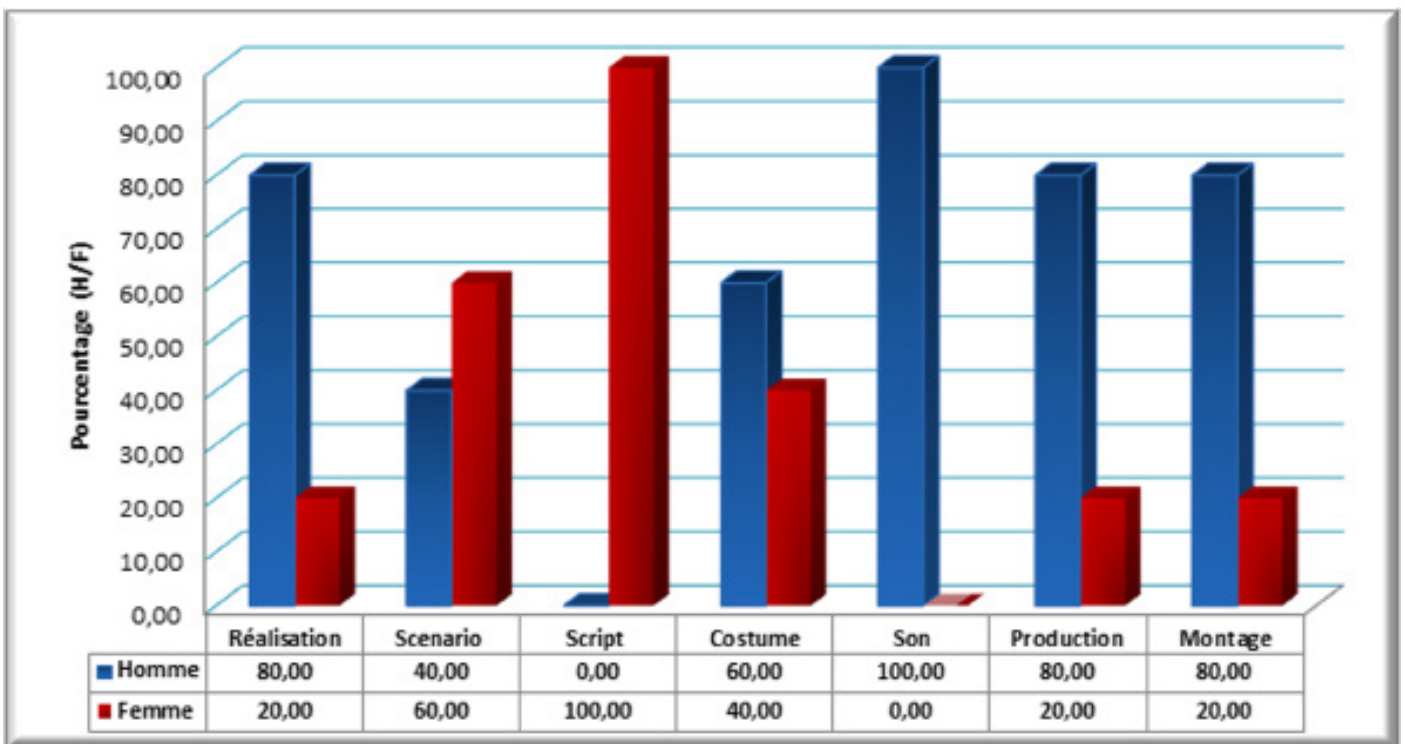
L'identification des personnages principaux s'est faite à partir de deux critères essentiels à savoir le rôle du personnage par rapport à l'intrigue ou au nœud dramatique et la fréquence de ses apparitions par rapport au dénouement.

Les personnages secondaires ont été identifiés, non par rapport à leur célébrité en tant que comédiens, mais plutôt par la fréquence de leurs apparitions tout au long de la fiction.



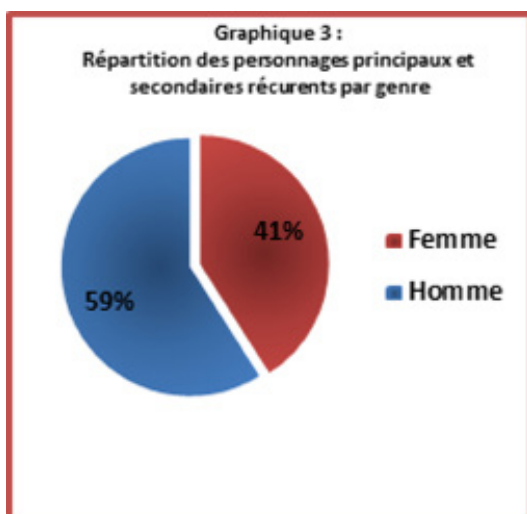
## Résultats chiffrés de l'étude

### 1. Participation des femmes à la création des œuvres de fiction télévisuelles tunisiennes



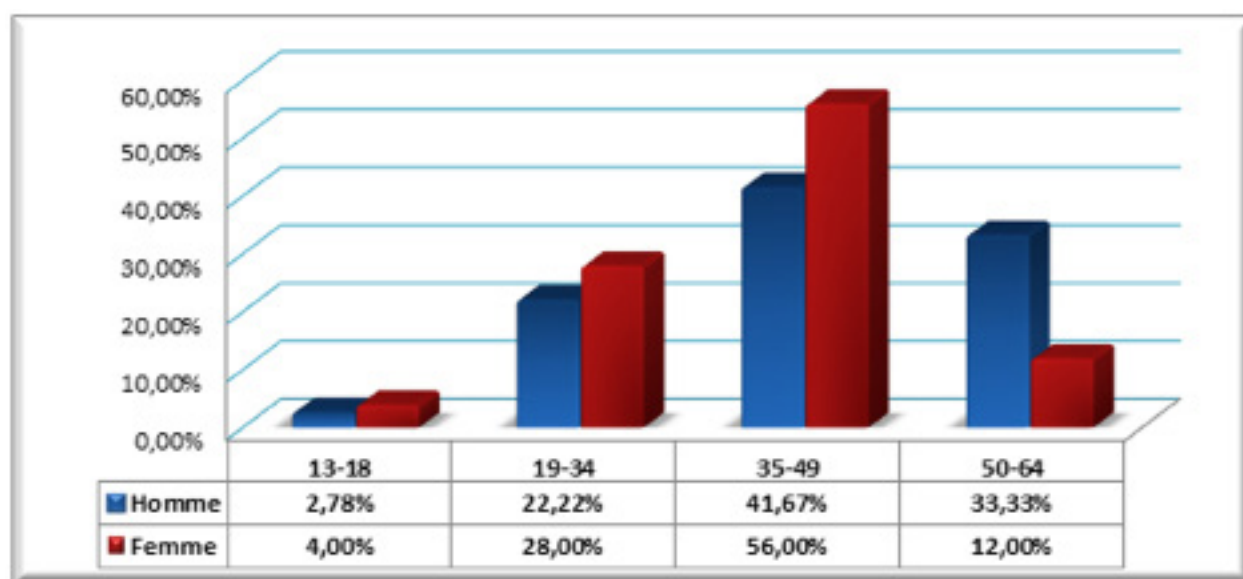
On révèle ici une division classique et « genrée » des tâches dans la création des œuvres de fiction avec une **prédominance masculine dans les tâches de haute technicité.**

## 2. Nombre Total des personnages principaux et secondaires récurrents (Homme / Femme) dans les fictions télévisuelles tunisiennes

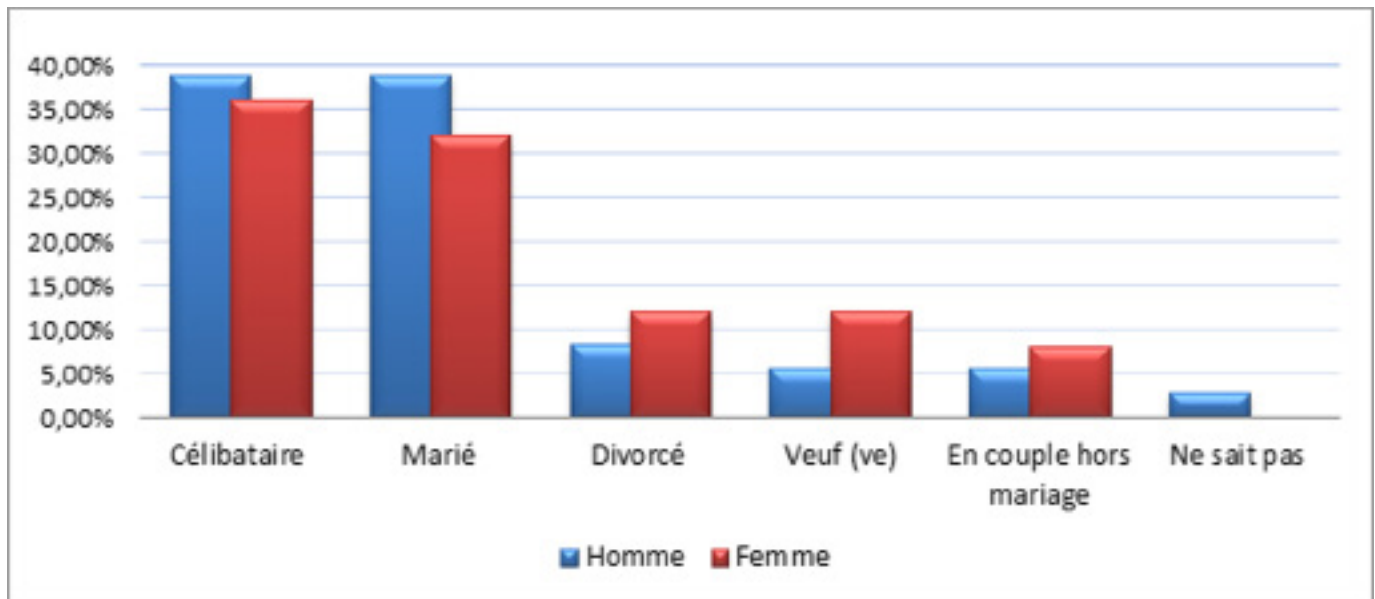


Genre	Nombre	%
Femmes	25	41%
Hommes	36	59%

## 3. Personnages principaux et secondaires récurrents selon la catégorie d'âge et par genre dans les fictions télévisuelles tunisiennes



#### 4. Etat civil des personnages principaux et secondaires récurrents dans les fictions télévisuelles



#### 5. Secteurs d'activité et catégories socioprofessionnelles par genre dans les fictions télévisuelles tunisiennes

Catégorie socioprofessionnelle \ Genre	Homme		Femme	
	Nombre	%	Nombre	%
Professions intellectuelles, scientifiques	5	13,89%	5	20,00%
Activités répréhensibles	6	16,67%	3	12,00%
Dirigeants et cadres supérieurs	6	16,67%	2	8,00%
Elève et étudiant	2	5,56%	4	16,00%
Non identifiable / Ne sait pas	4	11,11%	1	4,00%
Chômeurs	3	8,33%	-	-
Professions artistiques	3	8,33%	2	8,00%
Dirigeants de PME (restaurants, magasins: petits garages, épiceries...)	2	5,56%	1	4,00%
Homme/Femme au foyer	-	-	3	12,00%
Forces armées - Police	1	2,78%	2	8,00%
Employé de type administratif	1	2,78%	1	4,00%
Sportif professionnel	1	2,78%	-	-
Personnel de maison	-	-	1	4,00%
Retraité	1	2,78%	-	-
Personnel des services et vendeurs de magasin et de marché	1	2,78%	-	-
<b>Total général</b>	<b>36</b>	<b>100,00%</b>	<b>25</b>	<b>100,00%</b>



## 6. Poste de responsabilité des personnages principaux et secondaires récurrents par genre

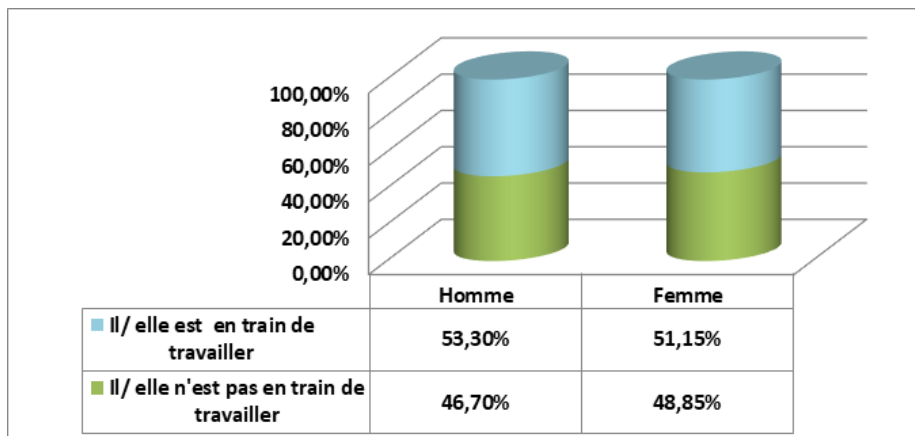
Responsabilité \ Genre	Homme		Femme	
	Nombre	% H	Nombre	% F
Poste avec responsabilité	16	44,44%	11	44,00%
Poste sans responsabilité	20	55,56%	14	56,00%

## 7. Etude de l'image des personnages principaux et secondaires récurrents selon leurs apparitions dans les séquences, dans les fictions télévisuelles tunisiennes

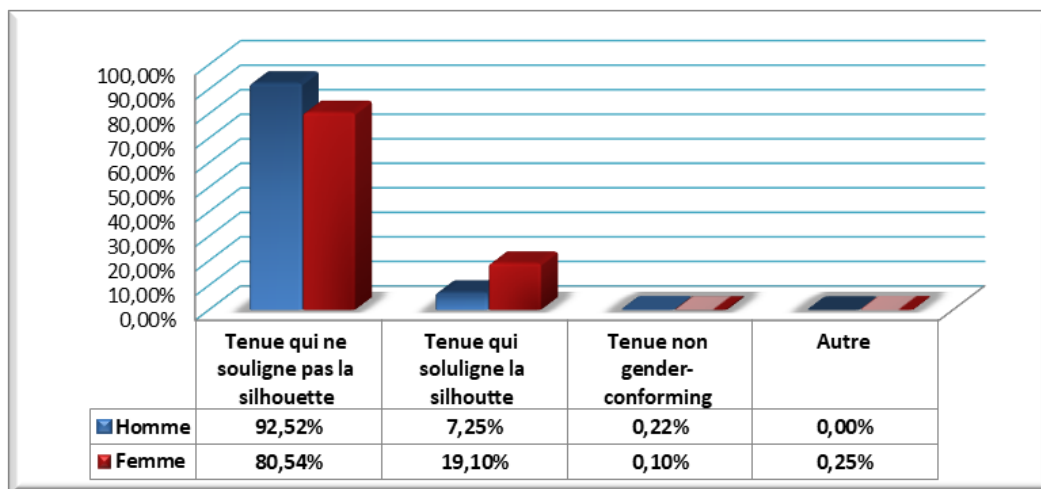
Cette image a été étudiée selon quatre paramètres :

- L'activité des personnages dans l'exercice de leur fonction par genre et par séquence ;
- Le type de l'espace de référence des personnages ;
- Le style vestimentaire et la mise en valeur du corps ;
- Les caractéristiques morales et comportementales des personnages dans les séquences.

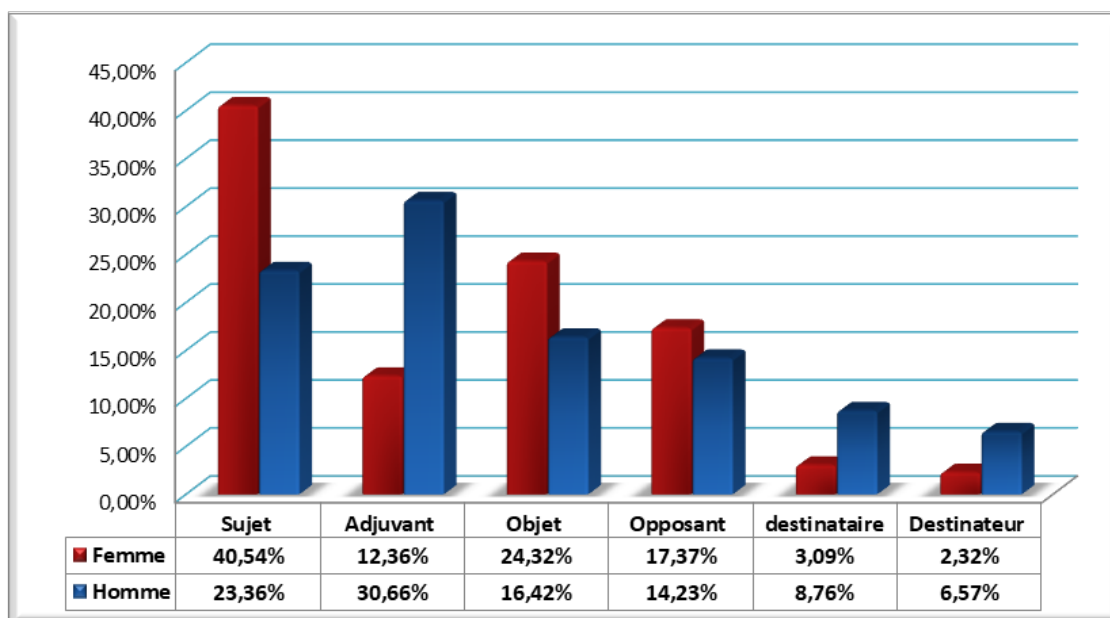
### Activité des personnages principaux et secondaires récurrents dans l'exercice de leur fonction par genre et par séquence



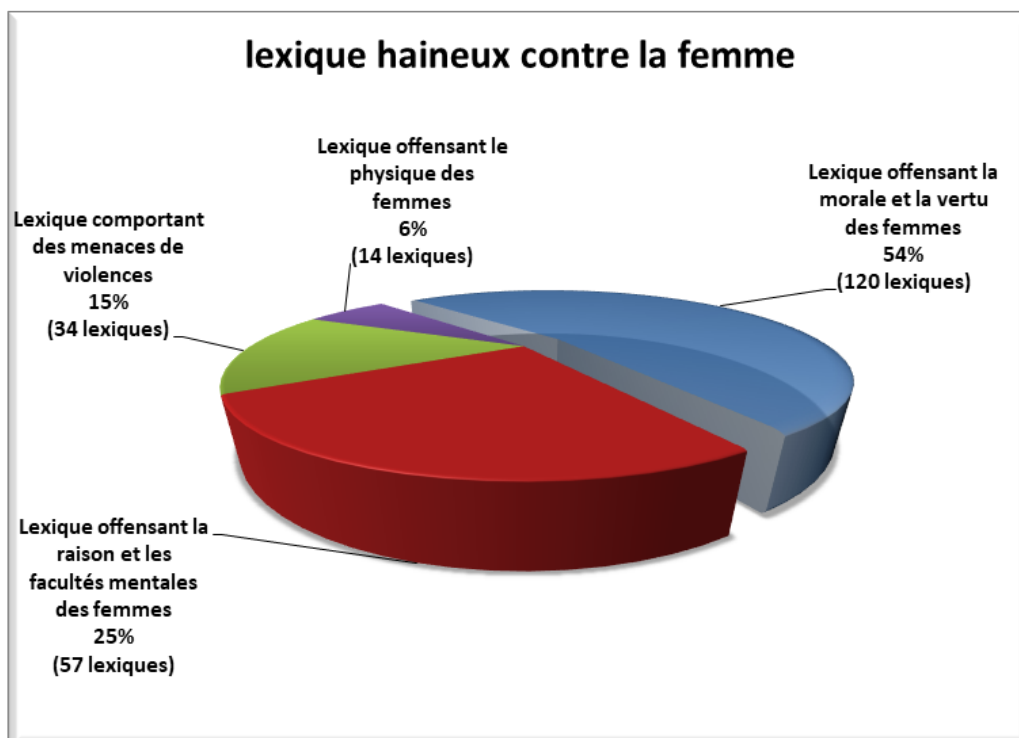
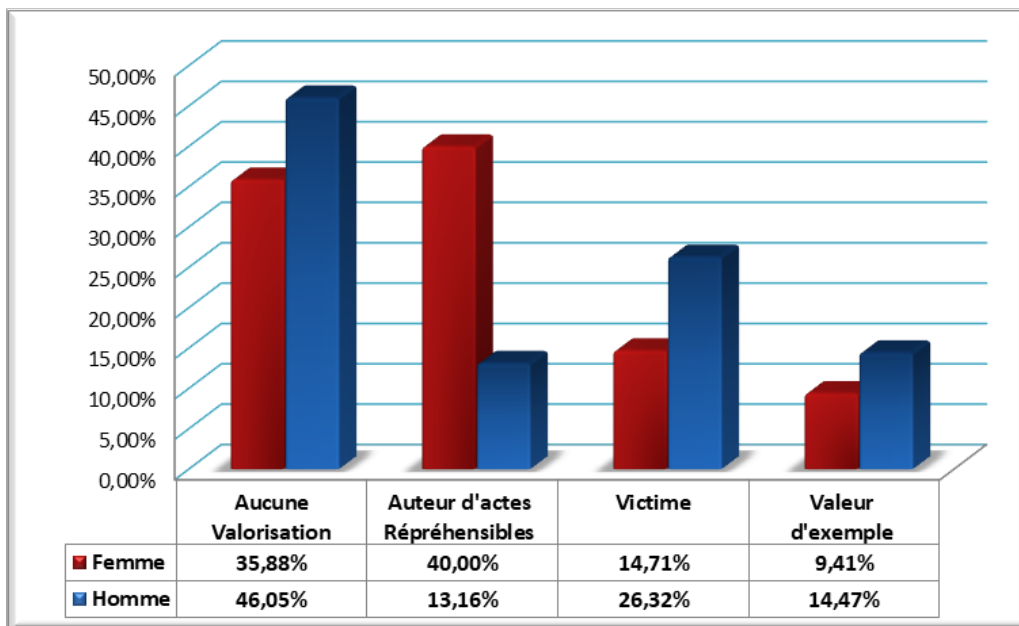
## Le style vestimentaire des personnages souligne-t-il la silhouette ?



## Rôle actantiel des personnages féminins et masculins par épisode



## Perception du personnage principal Homme/ Femme par épisode





## **ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DANS LES MÉDIAS EN TUNISIE :**

*UN CADRE JURIDIQUE SOLIDE,  
MAIS UN TRAVAIL DE  
SENSIBILISATION RESTE À FAIRE*

**NOURI LAJMI** - PRÉSIDENT DE LA HAICA

Nouri Lajmi est le Président de la Haute Autorité Indépendante de la Communication Audiovisuelle tunisienne (HAICA). Dans le cadre d'une vaste étude menée avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel belge (CSA) sur la question de la représentation des femmes dans les fictions devant et derrière l'écran, Nouri Lajmi se penche sur le cadre juridique existant en Tunisie. Un cadre solide nous rappelle-t-il, mais qui implique à présent une mobilisation importante du secteur médiatique pour favoriser une image positive des femmes dans les fictions et plus largement dans les médias.

### **Quels sont les objectifs qui ont motivé cette étude entre la HAICA et le CSA ?**

L'idée de départ était de faire quelque chose en commun, car nos instances se ressemblent, le paysage médiatique belge et tunisien est semblable à bien des égards et nous avons des préoccupations communes, parmi elles, la place et l'image des femmes qui sont véhiculées par nos médias respectifs.

Quand on parle de l'image des femmes dans les médias, tous les angles sont possibles. Nous avons décidé, dans un premier temps, de nous focaliser sur la fiction car cette thématique est rarement abordée. Quelle que soit l'angle abordé, il me semble important de rappeler que les médias doivent refléter le rôle des femmes dans la société et ce, à tous les niveaux. Nous avons été capables de mettre en place une méthodologie commune. Du côté tunisien, nous avons choisi d'étudier cinq feuilletons télévisuels. Notre analyse s'est basée sur un certain nombre de paramètres allant de la position des femmes dans le schéma actantiel, le relevé de l'analyse des stéréotypes, les rôles attribués aux femmes, leur âge, ou encore leur origine socioéconomique. Nous avons même relevé un lexique relatif au langage employé pour parler aux/des femmes.

Nous sommes très satisfaits de cette collaboration transnationale avec le CSA belge et les résultats de l'étude constituent une sérieuse base de sensibilisation à l'égard du secteur médiatique tunisien et belge francophone.

## Quels sont les objectifs qui ont motivé cette étude entre la HAICA et le CSA ?

En tant que régulateur, la HAICA veille, tout comme le CSA belge, à s'assurer que le cadre légal qui encadre les médias soit respecté. Depuis la révolution de 2011, la Tunisie a consolidé le cadre législatif pour protéger les droits des femmes et favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes. La Constitution tunisienne du 26 janvier 2014 est notre premier point de référence. L'article 21 de la Constitution dit expressément que « les citoyens et citoyennes sont égaux en droits et en devoirs ». L'article 46 cimente l'engagement de l'Etat tunisien à protéger l'image des femmes en précisant que « l'État s'engage à protéger les droits acquis des femmes et veille à les consolider et les promouvoir ».

Pour consolider la base légale, le Décret-loi 116 du 02 novembre 2011, relatif à la communication audiovisuelle aborde plus précisément la question de l'égalité et du pluralisme dans les médias audiovisuels. Enfin et c'est important, les cahiers des charges qui définissent les conditions d'octroi d'une licence pour une radio ou une télévision privée tunisienne se veulent extrêmement précis en matière de lutte contre les discriminations-stéréotypes sexistes et imposent le principe d'égalité entre les femmes et les hommes dans les médias. Ce principe est soutenu par des obligations comme, par exemple, la présence obligatoire des femmes dans les émissions télévisées et sa participation active dans les programmes de débats, notamment politiques.

## La Tunisie dispose donc d'un arsenal législatif important en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Est-ce que ce cadre reflète la réalité des médias ?

Il est vrai que nous disposons d'un arsenal juridique important, à côté de tous les textes et Pactes internationaux mais dans la pratique nous constatons qu'il y a encore beaucoup de chemin à faire et notre étude le confirme. Il y a encore un besoin réel d'une culture de l'égalité pour favoriser la protection et le respect des droits des femmes et des hommes. Durant des lustres, l'homme occupait une place prédominante dans la société tunisienne en dépit de tous les progrès enregistrés sous l'impulsion du Président Bourguiba.

Après la révolution, la Tunisie a tout de même entamé un tournant majeur avec la création d'une nouvelle constitution et de nouvelles lois qui nous aident en tant que régulateur de l'audiovisuel à imposer les principes légaux mais surtout, à mieux sensibiliser le secteur. La culture médiatique doit suivre le cadre juridique dans le cas précis de l'image des femmes et de leur place dans la société. Les femmes politiques sont au mieux représentées à hauteur de 9% ou 10% dans les médias, alors qu'à l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP) plus du tiers des députés sont des femmes, plus que le Parlement français par exemple sous la précédente législation (actuellement elles représentent 38,8%).

Imaginez donc le décalage médiatique avec la réalité... C'est pire encore lorsque l'on envisage la présence des femmes « expertes » sur les plateaux télévisés qui est de l'ordre de « 0 % ».

Les lois existent, mais la culture ne suit pas encore. Nous avons contribué, à côté d'autres acteurs du paysage médiatique, dont notamment le Syndicat national des journalistes tunisiens (SNJT), à la mise en place sur Internet d'une base de données d'« expertes » pour inciter les médias à solliciter davantage les femmes. Nous avons également rédigé tout récemment, en collaboration avec le secteur, une charte pour favoriser la présence des femmes dans les médias. Cette étude qui aboutit aujourd'hui représente avant tout un nouvel outil de sensibilisation qui vient à l'appui de notre cadre législatif.





# L'IMAGE DES FEMMES VÉHICULÉE PAR LES SÉRIES TUNISIENNES EST VRAIMENT EN RETRAIT PAR RAPPORT À LA MODERNITÉ DE LA SOCIÉTÉ.

**SAMIRA HAMMAMI**- HAICA  
RESPONSABLE MONITORING

Samira Hammami est responsable de l'unité monitoring à la Haute Autorité Indépendante de la Communication Audiovisuelle (HAICA). Elle revient sur les origines de la recherche relative à la représentation des femmes dans les séries tunisiennes. Une première étude sans précédent aux résultats parfois interpellants qui ne manqueront pas de susciter le débat.

## **Quels sont les objectifs du régulateur tunisien dans l'étude sur la représentation des femmes dans les fictions ?**

On part de rien. Cette étude est tout à fait inédite en Tunisie. Il faut bien se rappeler que la Haute Autorité Indépendante de la Communication Audiovisuelle (HAICA) a seulement cinq ans d'existence. Même si elle nous a toujours préoccupée, l'image des femmes n'était pas dans les missions prioritaires les premières années de fonctionnement. Mais là, il était grand temps d'en parler. Il y

a un problème évident de sous-représentation et de mauvaise représentation des femmes dans les médias tunisiens. La représentation des femmes à l'écran est en décalage avec la situation actuelle dans la société civile où les femmes sont très actives.

## **Il fallait donc mesurer l'étendue du problème ?**

La diffusion de fictions sur les chaînes TV tunisiennes fait l'objet de polémiques récurrentes aussi bien de la société civile que du politique et de l'associatif. Il nous semblait nécessaire en tant que régulateur de disposer de données quantitatives et de dégager les stéréotypes de genre dans ces productions. Le but ultime de cette étude est vraiment d'éveiller les consciences et

de sensibiliser les professionnels de la création, producteurs, scénaristes... Et aussi les sociologues, afin que des débats puissent naître. Cette étude sera, nous l'espérons, la base de futures recherches appuyées sur l'image des femmes dans l'audiovisuel.

## Quel est le corpus de cette étude de fictions TV ?

Le corpus est composé de 5 fictions à épisode ouverts, soit environ 69 heures de programme. Les cinq œuvres de fiction analysées ont toutes été diffusées pour la première fois pendant le mois de Ramadan 2015, entre le 18 juin et le 17 juillet. Ce choix s'explique par la spécificité de la production tunisienne. Peu d'œuvres sont produites et leur diffusion se concentre essentiellement sur le mois de Ramadan, une période

à très forte audience pour les chaînes. Traditionnellement les familles se réunissent pendant et après la rupture du jeûne. La TV est allumée et on regarde des programmes jusqu'à tard dans la soirée. Les productions locales se font pour l'occasion, les médias attirent un maximum d'annonceurs et profitent souvent de cette manne publicitaire pour vivre le reste de l'année.

## Quels ont été les critères d'analyse ?

L'analyse s'est basée sur une méthode comparative basée sur le genre, en quatre volets. Le premier s'attache à la participation des femmes à la création et à la conception de l'œuvre. Le second dresse une sorte de comparatif des personnages masculins et féminins, sorte de carte d'identité par tranche d'âge, catégorie socio-professionnelle, etc. Le troisième volet est le plus important en termes de données empiriques, nous y avons étudié l'ensemble des éléments accompagnant la présence du personnage dans chaque séquence, paraître vestimentaire, mise en valeur du corps,

signe conventionnel, etc. Le quatrième volet relève l'ensemble des stéréotypes et contre-stéréotypes relevés dans chaque épisode. En complément à tout cela, nous avons réalisé un lexique d'injures et d'insultes proférées à l'égard des femmes. On en a relevé sur l'ensemble du corpus. Soit 3 injures par heure en moyenne. Tout ça sur une période d'un mois seulement. C'est édifiant !

### Et quels sont les principaux enseignements de l'étude ?

Déjà certaines choses sont interpellantes hors écran. Dans les équipes de production, les hommes sont majoritaires dans les postes phares : réalisation, production, montage. Là où les femmes sont en force, c'est au scénario, où l'on compte 60% de femmes. Mais étrangement, la féminisation du métier de scénariste n'influence pas le traitement positif des femmes dans l'audiovisuel. Celles-ci n'ont d'ailleurs que 37% de visibilité à l'écran. Et contrairement aux hommes, représentés dans toutes les catégories d'âge, plus les femmes avancent en âge plus elles sont absentes des écrans ? Entre 19 ans et 49 ans, on trouve 84 % des personnages féminins contre 63,89 pour les hommes.

### Les femmes sont peu visibles, mais sont-elles montrées positivement ?

Les stéréotypes sont nombreux. Femme démoniaque, femme victime, femme hyper-émotive, femme matérialiste...

***"3 injures par heure en moyenne à l'encontre des femmes"***

Les femmes sont souvent montrées en position de faiblesse, dans des situations d'échec... Il y a par exemple une surreprésentation des femmes veuves ou divorcées (chez les personnages principaux et secondaires récurrents) par rapport aux hommes (24% contre 13,89%), et cette situation est montrée comme très négative pour une femme. Les femmes sans activité sont systématiquement femmes au foyer (12% des personnages principaux et secondaires) pas dans un processus de recherche d'emploi.

Les hommes inactifs sont tous au chômage (8,33%) et dans une recherche active d'emploi. Les métiers de subordination, (secrétariat, accueil...) sont l'apanage des femmes. En revanche, dans la catégorie dirigeant et cadres supérieur les femmes ne représentent que la moitié avec 8% contre 16,67% pour les hommes. Dans la catégorie profession intellectuelle et scientifique les femmes sont nettement en avance avec 20% contre 13,89% pour les hommes

hommes Et quand elles sont arrivées à des fonctions supérieures, à la tête d'une entreprise, par exemple, ce n'est pas grâce à leur labeur et leur persévérance mais via un héritage, des moyens détournés, contrairement aux hommes dont on valorise le succès.

## L'image des femmes véhiculée par les séries tunisiennes est-elle en retrait par rapport à la modernité de la société ?

Il y a un gap profond entre ce que donne à voir le petit écran et la réalité de la société tunisienne. De manière générale, dans les médias, les femmes sont fortement sous-représentées 11% de femmes contre 89% d'hommes. Alors qu'elles sont légèrement majoritaires dans la population tunisienne (50,2 % - 49,8%). Non seulement elles sont peu présentes, mais en plus elles ne reflètent pas une image très positive des femmes tunisiennes. Ces dernières sont très actives dans toutes les sphères de la société et bien représentées au poste de pouvoir. On a 35 % de femmes au parlement. Ce qui est beaucoup mieux que dans beaucoup de pays européens. J'espère sincèrement que cette étude ouvrira les consciences afin de faire évoluer positivement l'image des femmes dans les productions de demain.



### En bref !

#### L'image des femmes dans les fictions tunisiennes : des indicateurs quantitatifs

- 1 Prédominance masculine dans les métiers de haute technicité dans la création des œuvres artistiques (montage, ingénieur du son, production ...) : 100 % d'hommes dans le métier des ingénieurs de son, 80 % dans la production et le montage.
- 2 Le métier de production est réservé essentiellement aux hommes : 80% des fictions tunisiennes en 2015 sont produites par des hommes.
- 3 Les femmes actrices sont largement sous-représentées par rapport aux hommes. 63% d'hommes contre 37% de femmes.
- 4 La femme rurale est complètement absente des fictions tunisiennes : toutes les fictions ont occulté les problèmes des femmes rurales.
- 5 Le facteur de l'âge est beaucoup plus déterminant dans la sélection des acteurs hommes que pour les actrices femmes → 12% des personnages masculins sont perçus dans la tranche d'âge 50 – 64 ans contre 3% pour les femmes. La diversité intergénérationnelle profite beaucoup plus aux hommes qu'aux femmes.

6 Une surreprésentation des femmes dans la situation de veuve ou divorcée : 24% des personnages représentés dans ce statut sont des femmes contre 14% pour les hommes.

7 Les femmes sont sous-représentées dans la catégorie socioprofessionnelle dirigeant et cadres supérieurs : 16.67% pour les hommes et 8% pour les femmes.

8 La problématique du chômage et la quête du travail est exclusivement masculine → dans la catégorie chômeur, les femmes sont complètement absente ou les femmes sans activité sont perçues systématiquement comme femme au foyer.

9 Une grande stéréotypisation du travail des femmes : dans 48,85% des séquences qui font apparaître les personnages féminins sur le lieu de leur travail, les femmes s'occupent de leurs affaires personnelles et n'exercent pas des activités en relation avec leur poste.

10 Dans le feuilleton « Awled mofida » la valeur du travail n'a pas été mise en avant particulièrement pour les femmes. → La présence des femmes dans l'espace professionnel est nulle.

11 Le métier d'assistant et de secrétariat est exclusivement l'apanage des personnages féminins.

## Représentations des femmes dans les fictions : des indicateurs qualitatifs

**1** Dans 40 % des épisodes les personnages féminins sont perçus comme auteurs d'actes répréhensibles contre 13,16 % pour les hommes.

**2** La perception des femmes comme valeur d'exemple est nettement inférieure aux hommes : 14,47 % pour les hommes contre 9,41% pour les femmes.

**3** 1/3 des personnages féminins principaux est perçu comme infidèle.

**4** Les personnages féminins principaux, même quand ils sont instruits et occupent de hauts postes, sont mis en valeur par rapport à leur comportement et non pas par rapport à leur profession.

**5** La clé de réussite des femmes dans le domaine des affaires n'est pas le résultat de leur compétence et persévérance au travail mais plutôt grâce à un leg parental ou par le recours à des moyens détournés, à la différence des hommes qui réussissent dans le domaine des affaires grâce à leur labeur et leur persévérance.

**6** Les personnages féminins dans le statut de veuve ou divorcée n'ont pas été véhiculés comme valeur d'exemple. Elles ont plutôt été associées à l'échec dans l'éducation de leurs enfants.

**7** Les personnages féminins dans le rôle de femmes instruites sont dominateurs et souvent dépourvus de sens moral.

**8** Dans la famille, les femmes sont assujetties à la division traditionnelle du travail et des rôles sociaux : les tâches ménagères sont principalement réservées aux femmes.

**9** Les femmes sont concessionnelles face à la violence physique et verbale qu'elles subissent de leur conjoint. Le cas de Latifa dans «Awled Moufida », Beya et Bornia dans « Hikayet Tounissia » pardonnent , chaque fois à leur conjoint leur agression et humiliation dans le but de préserver leurs enfants.





## **QUAND LES FEMMES SONT À L'ÉCRAN, C'EST POUR DÉFENDRE LES DROITS DES FEMMES !**

**MOUNA GHARIANI - HAICA**  
MEMBRE DU CONSEIL

**A**ncienne juge du Tribunal administratif de Tunis, Mouna Ghariani est membre du Conseil de la HAICA, l'organe décisionnel depuis sa création en mai 2013. Pour Mouna Ghariani, la HAICA délivre un puissant message à la société civile et lui fait écho dans ses décisions. L'étude menée par la HAICA et le CSA sur la représentation des femmes dans les fictions confirme, selon elle, une nécessité de sensibiliser davantage les médias tunisiens.

### **Quels sont les enjeux primordiaux de la régulation du paysage médiatique tunisien ?**

Selon mes convictions, le média idéal est celui qui représente les différentes catégories de la société, de toutes les régions, de toutes les catégories sociales, de tous les genres. Ce média respecte aussi les grands principes de la dignité humaine, le respect de l'image des femmes et interdit les discours de haine et toute forme de

discrimination. Ce média donne la parole à celles et ceux qui ne l'ont pas, même lorsqu'ils.elles ne le demandent pas. En Tunisie, comme partout ailleurs dans le monde, il y a encore beaucoup de chemin à faire. Parvenir à atteindre cet objectif est pour moi l'enjeu essentiel de la régulation.

### **La représentation des femmes à l'écran en fait partie...**

C'est un enjeu essentiel. Nous avons toutes les cartes en main pour lutter contre le problème de la représentation des femmes dans les médias. En Tunisie, la visibilité des femmes à l'écran est minime. Les arguments défendus par les éditeurs ne tiennent pas la route. On les entend dire qu'ils ne trouvent pas de femmes expertes, alors qu'elles sont très présentes, notamment en politique. On les entend dire que, selon eux, les femmes ne se déplacent pas le soir pour participer aux émissions. Les réponses toutes faites vont bon train et la situation pour les femmes

dans les médias reste simplement inacceptable. Les médias cherchent aussi la facilité. Ils trouvent un expert, homme, et le gardent longtemps car il sera capable de délivrer un avis sur tout, même sur des sujets qu'il ne maîtrise pas. Nous avons récemment contribué à l'initiative du Syndicat National des Journalistes Tunisiens (la SNJT) à mettre en place une base de données « d'expertes » accessible pour les médias. Nous espérons que cet outil sera utilisé au mieux par les journalistes.



## **Certaines femmes parviennent-elles à percer dans le monde des médias ?**

Sur les doigts de la main, on peut compter quelques exemples de femmes expertes qui occupent la scène médiatique. La présidente de l'association des magistrats est une femme et elle bénéficie d'une forte présence dans les médias. On retrouve également de nombreuses femmes dans le monde associatif tunisien, mais surtout pour défendre les droits des femmes. De manière générale, quand les femmes sont à l'écran, c'est pour défendre les droits des femmes. À l'inverse

de ces experts polyvalents, on ne leur demande pas de s'exprimer sur d'autres sujets que ceux qui concernent leur genre. Selon moi, le rôle du régulateur est aussi de faire prendre conscience de cette réalité aux médias pour enclencher un processus de changement qui inclut davantage les femmes, mais aussi toutes les autres minorités. De ce point de vue, notre étude conjointe avec le CSA belge est aussi un formidable outil de sensibilisation.

## **Avez-vous un exemple de mesures prises par l'HAICA pour dénoncer l'image des femmes dans les médias ou d'autres minorités.**

Il y a quelques mois, nous avons pris une décision qui marque une grande victoire dans le sens du respect des minorités, et plus particulièrement des femmes. En Tunisie, on retrouve de nombreux programmes de télé réalité qui abordent des sujets sensibles, souvent au détriment de certaines personnes ou certains groupes. Un programme sur la chaîne privée « HIWAR TOUNSI » a présenté une jeune fille mineure qui est tombée enceinte suite à un viol. Au lieu de faire preuve d'empathie envers la victime, l'animateur a rapidement désigné cette dernière comme étant responsable de cet acte. Nous avons décidé de suspendre le programme pendant 3 mois. Depuis la création de l'HAICA, c'est la sanction la plus lourde que nous ayons prise. C'était une grande victoire, un puissant message et une première en Tunisie. La société a largement salué cette décision.

Cet exemple montre à quel point les citoyen.ne.s expriment un désir de changement. Cette décision a permis de présenter le rôle de la régulation comme étant un véritable écho pour la société et ses minorités. Depuis août, nous disposons en Tunisie également d'une loi contre la violence faite aux femmes. Il y a une véritable mobilisation de la société civile sur les questions de genre qui se traduit également par la mise en place de lois fondamentales pour les droits des femmes. Maintenant, il nous faut sensibiliser davantage le secteur médiatique.

*"En Tunisie, la visibilité des femmes à l'écran est minime. Les arguments défendus par les éditeurs ne tiennent pas la route."*





# UNE CHARTE POUR FAVORISER LA DIFFUSION D'UNE IMAGE POSITIVE DES FEMMES DANS LES MÉDIAS TUNISIENS

**RADHIA SAÏDI** - HAICA  
MEMBRE DU CONSEIL

Les médias tunisiens disposent désormais d'une charte destinée à mieux traiter l'image des femmes à l'écran. Destinée au secteur des médias dans son ensemble, elle offre aux journalistes, producteurs, scénaristes, présentateurs, une base solide de réflexion et d'outils pour favoriser une image positive des femmes tunisiennes. Tour d'horizon.

## Quels sont les objectifs de cette charte ?

C'est un document d'orientation qui a été produit au titre de la contribution de la HAICA à l'amélioration et à la promotion du système d'autorégulation du secteur de l'audiovisuel. Nous voulions offrir aux journalistes et aux professionnels des médias un document de référence qui puisse renforcer leur culture en matière de valeurs universelles et de droits humains, plus particulièrement le respect de la

dignité des femmes et la lutte contre toute sorte de discriminations à leur encontre. Cette charte a aussi pour objectif de garantir le droit des femmes à s'exprimer et à défendre leurs causes ; à renforcer leur participation aux débats publics et à la prise de décision ; et à développer leur personnalité, leurs compétences, leurs talents et leur créativité.

## Quels sont ses principaux axes ?

Le document est structuré en trois axes, qui comportent chacun un rappel des principes et des recommandations pratiques utiles à l'exercice des professionnels des médias :

- 1** Le premier porte sur la consécration du principe de non-discrimination à l'égard des femmes, pour combattre les stéréotypes et toutes sortes de pratiques préjudiciables aux intérêts des femmes, y compris les jeunes, et mettre en valeur le vécu des femmes dans sa diversité sociale, économique et régionale.
- 2** Le deuxième axe est consacré à la lutte contre les stéréotypes et comporte des recommandations et des conseils pratiques pour un traitement équilibré, non-discriminatoire et valorisant pour les femmes, que ce soit sur la scène publique ou domestique.
- 3** Enfin, un 3e axe aborde la lutte contre les violences faites aux femmes. Une loi organique a été récemment adoptée par le parlement tunisien. Elle constitue, tout comme le dispositif juridique national et international, une référence pour tous. Mais dans le traitement de ces questions par les médias, il était nécessaire de formuler des recommandations spécifiques, notamment pour faire respecter et protéger la vie privée des victimes, et pour que les médias puissent jouer un rôle positif dans la consécration des principes d'égalité auprès de leur public.



## **Est-elle contraignante ou de l'ordre de la recommandation ?**

Une « charte » n'a évidemment pas force de loi. Mais elle a le mérite d'aborder pour la première fois le traitement des questions de genre dans les médias et enrichir ainsi le dispositif déontologique. Ce document comporte, de façon presque exhaustive, tous les principes à respecter, les erreurs à éviter, les méthodes qui peuvent aider à améliorer le traitement de ces questions dans les médias. C'est un document de référence que bon nombre de professionnels

se sont déjà engagés à respecter. D'ailleurs nous avons veillé avec nos partenaires à les faire participer au processus de conception et de rédaction. Nous allons poursuivre la sensibilisation, et nous sommes conscients que ce sera un travail de longue haleine. Aussi, nous allons poursuivre les sessions de formation au profit des journalistes.

## **Dans quel contexte a-t-elle été rédigée ? En collaboration avec la société civile ?**

La HAICA veille à collaborer de façon étroite avec les professionnels du secteur et les acteurs de la société civile, en vue de produire des documents de référence utiles à la production et à la présentation de programmes audiovisuels équilibrés et respectueux des règles professionnelles et déontologiques.

Ce texte a été élaboré en collaboration avec le Syndicat national des journalistes tunisiens (SNJT), le Centre de la femme arabe pour la formation et la recherche (CAWTAR), l'association tunisienne des femmes démocrates et l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Des ateliers ayant associé des professionnels et des représentants

d'organisations de la société civile ont permis d'approfondir la réflexion et de mener le débat sur les divers aspects de la problématique. La rédaction de ce document a été assurée par un Comité de rédaction restreint (journalistes et société civile) qui a tenu compte de l'avis d'experts en matière de droits humains. Il a également été publié sur le site Internet de la HAICA pour élargir la consultation aux citoyens, avant d'être adopté.







**Place et représentation  
des femmes dans les  
fictions** : synthèse des  
résultats belges





**Dans le cadre de l'étude « Place et représentation des femmes dans les fictions TV » menée par les régulateurs de l'audiovisuel de Tunisie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, une méthodologie commune a été mise en place pour comprendre la place et l'image des femmes dans les fictions télévisées. Quelle est leur présence d'un point de vue quantitatif à l'écran mais aussi derrière la caméra ? De quelle manière sont-elles représentées ? Quels sont les attributs constitutifs de leur identité (âge, profession, situation familiale, état civil, normes et valeurs, mise en valeur du corps, etc.) et quel est leur rôle dans le récit ?**

**Les résultats ont également été relus transversalement afin de déterminer s'il existe des stéréotypes de genre mais aussi, des contre-stéréotypes ou anti-stéréotypes de genre. Petit détour sur les résultats belges de l'étude.**



# CORPUS BELGE



2 SÉRIES FAMILIALES



3 SÉRIES POLICIÈRES



3 WEBSÉRIES



## Le corpus

Le CSA belge s'est basé sur un corpus de 8 fictions à épisodes coproduites par la RTBF. En raison du déploiement des politiques publiques de soutien à la production de séries télévisuelles locales, nous avons intégré dans le corpus les fictions dans lesquelles la RTBF a investi au cours de l'exercice 2015. Différents modes de production des fictions ont été pris en considération : des fictions du « Fonds séries » ; des web-séries ; enfin, des coproductions en partenariat avec la France. Différents genres ont été intégrés à l'analyse : deux séries familiale (Clem et Une famille formidable), trois séries policières (Candice Renoir, La Trêve et Ennemi Public) et trois webséries (Euh, Typique et Burkland).

L'étude s'est portée sur les personnages principaux et secondaires récurrents. 82 personnages ont ainsi été analysés. Toutefois, les caractéristiques de chaque personnage ont été encodées par épisode afin d'en saisir les évolutions dans le récit. Nous avons analysé un corpus de 2574 minutes, soit 42 heures et 54 minutes.

Nous nous sommes posé la question de savoir si un rôle est « assigné » aux personnages des fictions en fonction de leur sexe. Et s'il existe, dès lors, des stéréotypes de genre mais aussi d'éventuelles reconfigurations dans les identités et les rapports de genre.



## Des résultats nuancés

Globalement, d'un point de vue quantitatif, on a une présence féminine relativement importante dans des positions clés du récit. Il y a des variations selon les séries étudiées.

D'un point de vue qualitatif, on constate un certain nombre de reconfigurations dans les identités et les rapports de genre au sein des fictions. Il y a des représentations encourageantes. Toutefois, on observe aussi, d'une part, qu'un certain nombre de prescrits pèsent plus fortement

sur les personnages féminins que masculins et d'autre part, que certaines de ces reconfigurations sont ambivalentes. Plusieurs mécanismes narratifs visent à soutenir l'ambiguïté de ces reconfigurations, voire les disqualifier. Enfin, on observe un plus grand équilibre entre les représentations quantitatives et qualitatives des personnages masculins que féminins.

## Les femmes sont davantage visibles dans les positions clés du récit ... mais très peu représentées derrière la caméra

Sur un total de 82 personnages principaux et secondaires récurrents, 36 sont des femmes (43,90 %) et 46 sont des hommes (56,10%). On observe donc une sous-représentation des femmes dans ces fictions, puisqu'au 1er janvier 2016, la proportion de femmes dans la société belge était de 50,86%. Néanmoins, ce chiffre est supérieur à la proportion d'intervenants féminins identifiés au sein des fictions dans le Baromètre Égalité-Diversité du CSA. Celui-ci dénombrait en 2013 37,02% d'intervenants féminins au sein des fictions.

Par ailleurs, 60% des personnages principaux des fictions étudiées sont des femmes : on a donc une présence féminine relativement importante dans des positions clés du récit.

Enfin, on observe des disparités importantes selon les séries étudiées. Quantitativement, *Ennemi Public* est la série la plus masculine avec seulement 20% de personnages féminins, là où ce pourcentage atteint 60% pour la série *Candice Renoir*.

Lorsqu'on regarde la place des femmes au générique, on se rend vite compte qu'il y a encore des divisions assez genrées des tâches derrière l'écran :



Les femmes derrière la caméra

Sur le nombre total de créateurs-trices des séries et webséries de notre corpus, nous recensons seulement **23,81%** de créatrices (5 sur 21) ;

Sur le nombre total de réalisateurs-trices, nous recensons **16,67%** de réalisatrices (2 sur 12) ;

**94,20%** des épisodes étudiés (65 sur 69) ont été réalisés par un homme.

# 94,44%

**des femmes**  
dans les fictions  
en FWB sont  
perçues comme

**Blanches**

**Valides**

**Hétérosexuelles**

**De classe moyenne/  
moyenne supérieure**



## Moins de «jeunisme» pour les femmes que pour les hommes

Si l'âge est traditionnellement considéré comme une « qualité périssable (1) » pour les personnages féminins des fictions plus que pour leurs homologues masculins, l'étude du CSA pointe une tendance à plus de diversité dans les catégories d'âge à l'intérieur desquelles les personnages féminins évoluent.

La catégorie où se concentrent les personnages féminins principaux et secondaires récurrents est bien celle des 19-34 ans (36,11%). Néanmoins, une large majorité des personnages féminins principaux (66,67%) a entre 35 et 64 ans. Ce « vieillissement » des « héroïnes de série télévisée » féminines permet de présenter à l'écran un éventail plus large de profils féminins et de créer un lien avec un public intergénérationnel (particulièrement dans le cas des séries familiales).

Par ailleurs, on observe également que les hommes ne semblent pas protégés d'une certaine tendance au «jeunisme», favorisant les représentations d'une masculinité plus juvénile à l'écran (45,65% de 19-34 ans). Le nombre important de personnages masculins appartenant à la tranche d'âge 19-34 ans peut s'expliquer par la surreprésentation de personnages masculins dans des webséries telles que Euh et Typique. La websérie étant un genre destiné principalement à un public jeune et à l'aise avec les nouvelles technologies(2), on y retrouve généralement des personnages d'une tranche d'âge (19-34 ans) auquel le public pourra aisément s'identifier.

## Les femmes restent largement représentées comme mères. Toutefois, elles sont inscrites dans un couple « libre » et ne renoncent pas à leur carrière et à leur épanouissement personnel

Les personnages féminins sont en grande majorité des mères de famille (60% des personnages féminins sont parents contre 33,33% des personnages masculins), mais elles sont plus souvent montrées au sein d'un couple "libre" (non officialisé) qu'au sein d'un mariage. Ainsi, 25,71% des personnages féminins sont mariés tandis que 34,29% sont installés dans un couple

« libre » (contre respectivement 22,22% et 24,44% des personnages masculin). Le mariage n'est présenté ni comme une nécessité, ni comme un « idéal » dans la vie d'une femme, ce qui correspond à une réalité sociale belge où le nombre de mariages baisse graduellement depuis 1990(3).

Les personnages féminins sont en majorité des femmes actives (61,11% des personnages féminins – pour 67,39% de personnages masculins). On les retrouve dans des métiers diversifiés (police ; médecine; journalisme ; agriculture ; personnel des services...).

Les femmes sont également plus nombreuses que les hommes à appartenir à des catégories socio-professionnelles supérieures (professions intellectuelles et scientifiques, dirigeants et cadres supérieurs – comprenant les dirigeants et cadres supérieurs de l'administration publique, d'entreprises et les membres de l'exécutif et des corps législatifs) : 22,22% de personnages féminins pour 15,22% de personnages masculins.

Il est vrai que les femmes sont régulièrement représentées comme sentimentales, romantiques, douces et émotives (particulièrement dans les séries familiales) ... mais également comme travailleuses. Le travail en effet une valeur importante pour une grande partie de personnages féminins que l'on pourrait qualifier d'héroïnes « post-féministes(4) » : ces femmes cherchent à concilier vie de famille, relations sentimentales et carrière professionnelle.

Ces différents points sont des éléments positifs et encourageants, qui témoignent de certaines reconfigurations quant à la représentation des femmes à l'écran.

### **Inscription des personnages féminins au sein d'une relation de couple et pression asymétrique à la beauté entre les femmes et les hommes**

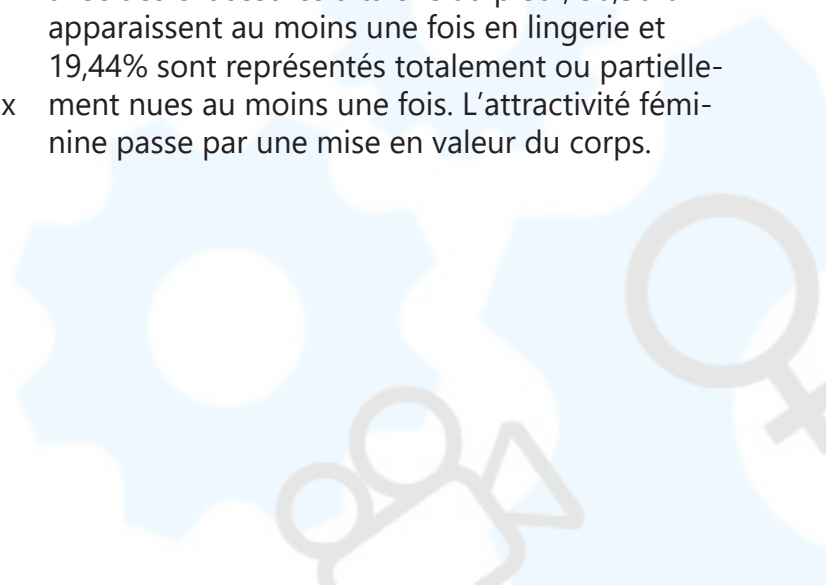
Comme explicité plus haut, le mariage n'est présenté ni comme une nécessité, ni comme un idéal dans la vie d'une femme. Néanmoins, la relation de couple est une thématique très forte dans les fictions étudiées et ses failles peuvent être à l'origine de bouleversements dans le récit (par ex. dans *La Trêve*).

Qui plus est, si la famille recomposée est parfois représentée (dans *Clem* et *Une Famille Formidable*), il y a en définitive peu de représentations « alternatives » du couple. Celui-ci est très majoritairement hétérosexuel et, dans le cas contraire, très hétéronormé. En outre, cette prégnance de la relation de couple pour les personnages féminins est renforcée par l'association de la féminité à la maternité : 60% des personnages féminins sont mères. Être mère, amoureuse, en couple – hétérosexuel – reste implicitement une forme de prescrit social pour les femmes dans la plupart des fictions de la FWB étudiées.

L'inégalité de genre se manifeste aussi via la morphologie et la mise en valeur des corps des personnages féminins. En effet, bien que les deux sexes répondent en large majorité à des codes hégémoniques de minceur, les personnages masculins possèdent de manière générale des types de morphologie plus variés (en termes de poids, de taille, de musculature...).

En revanche, la constance de la minceur chez les personnages féminins permet de répondre à une norme sociale qui valorise les corps minces et fermes. Ainsi, la représentation d'un corps mince, ferme et athlétique vaut pour 77,78% des personnages féminins contre 67,40% des personnages masculins.

Outre la valorisation d'une morphologie mince, l'attractivité physique des personnages féminins passe souvent par le port de tenues vestimentaires courtes, moulantes et/ou décolletées, de chaussures à talons, par un maquillage/une coiffure soignés ou encore, parfois, par une représentation de corps (partiellement) déshabillés. Ainsi, 41,67% des personnages féminins vont porter au moins une fois une tenue qui va souligner la silhouette féminine ; 50% affichent un maquillage et une coiffure particulièrement soignés ; 58,33% sont montrés au moins une fois avec des chaussures à talons au pied ; 30,56% apparaissent au moins une fois en lingerie et 19,44% sont représentés totalement ou partiellement nues au moins une fois. L'attractivité féminine passe par une mise en valeur du corps.





## 94,44% des personnages féminins sont perçus comme blancs, valides, hétérosexuels et de classe moyenne/moyenne supérieure

Tant du côté des personnages principaux que secondaires récurrents, aucune femme n'est issue de la diversité d'origine. Seuls 5 personnages masculins sont vus comme « non blancs », soit 6,10% de l'ensemble des personnages principaux et secondaires. 91,67% des personnages féminins principaux et secondaires récurrents sont hétérosexuels contre 69,57% des personnages masculins. Seuls 2,78% des personnages féminins principaux et secondaires récurrents présentent un handicap visible. Si l'on y ajoute les personnages secondaires récurrents et sporadiques, ce

chiffre est de 0,22% (pour 0,43% de personnages masculins).

En outre, les femmes possédant plusieurs marqueurs d'identité sont victimes d'une sous-représentation générale : 94,44% des personnages féminins principaux et secondaires récurrents sont perçus comme blancs, valides, hétérosexuels et de classe moyenne/moyenne supérieure (78,26% de personnages masculins sont dans ce cas).

### Des reconfigurations ambivalentes

On observe certaines reconfigurations ambivalentes. Cette ambivalence crée des personnages paradoxaux, ce qui accroît leur complexité narrative mais limite aussi la portée des reconfigurations dans les identités et les rapports de genre. Dans les séries policières (La Trêve, Candice Renoir et Ennemi Public), on se trouve face à un clivage entre des personnages de policières plutôt "viriles", et des profils féminins plus généraux qui vont être plutôt dans la douceur, l'empathie, ou encore l'émotivité. L'un des messages véhiculés dans ces séries est que pour être une bonne « flic », il faut se comporter de manière virile et donc effacer sa féminité apparente, physique(5).

Plus largement, on observe une masculinisation des traits de caractère des « femmes au métier d'hommes ». Les personnages de Chloé Muller (Ennemi Public) ; Sylvie Leclerc, Christelle Da Silva et Aline Jégo (Candice Renoir) ; Marjorie (La Trêve) ; Marjorie (Clem) et Lou (Burkland) affichent tous une apparence et un comportement « masculinisés », qui va apparaître comme une performance obligée pour exercer un métier traditionnellement masculin, en l'occurrence : policier, agriculteur, ou journaliste.

Autre exemple : lorsqu'un personnage féminin est contre-stéréotypé ou réussit quelque chose dans sa quête, il peut faire en même temps l'objet de mécanismes de « punition symbolique » (par exemple, il présente une « faille » psychologique) ou de « disqualification(6) » (il est perçu négativement par les autres personnages ou constitue une figure d'opposition), ce qui a déjà été souligné dans la littérature scientifique.

Ces personnages paradoxaux semblent être le reflet des tensions qui se jouent au sein de chaque société entre la contestation des normes de genre et leur réaffirmation.





## Equilibre entre les représentations quantitatives et qualitatives au profit des personnages masculin

De manière transversale, les 8 fictions étudiées présentent un nombre important de profils psychologiques masculins, qui sont relativement variés : on observe un équilibre entre des représentations qualitatives et quantitatives de la masculinité.

En revanche, seules 4 fictions sur 8 – des fictions de genres diversifiés (La Trêve, Candice Renoir, Burkland, Une Famille Formidable) – vont offrir un tel équilibre dans les représentations de la féminité à l'écran. Une fiction (Ennemi Public) propose des représentations qualitativement riches mais avec une présence malgré tout réduite de personnages féminins ; une fiction (Clem) met en scène un nombre important de personnages féminins mais dont les représentations restent fort stéréotypées ; et deux fictions (Euh ; Typique) présentent une minorité de personnages fémi-

nins, avec des profils psychologiques relativement limités. Occupant relativement peu d'espace dans l'intrigue, les personnages féminins ne possèdent pas d'arc narratif propre et restent donc "au service" des personnages principaux (masculins).

L'arrivée en 2017 de nouvelles webcréations (Jezabel, La théorie du Y) mettant en valeur des thématiques jusque-là peu explorées (la bisexualité) et des personnages d'ordinaires sous-représentés (le personnage principal de Jezabel qui est une jeune musicienne muette) montre cependant que la webcréation se trouve peut-être déjà dans un processus d'intégration de perspectives alternatives, plus enclines à déconstruire les stéréotypes.

**Les séries familiales et 2 des 3 webséries restent stéréotypées**



1. ARBOGAST, M., « De si jeunes femmes... Analyse longitudinale des écarts d'âges et des inégalités de genre dans les séries policières », Genre en Séries: Cinéma, Télévision, Médias, Vol.1, 2015, p. 77-99.
2. www.rtbef.be, 2017 - En ligne : [https://www.rtbef.be/webcreation/actualites/detail\\_eric-pellegrin-c-est-dans-le-web-que-se-loge-la-creation-la-plus-interessante-aujourd-hui?id=9538755](https://www.rtbef.be/webcreation/actualites/detail_eric-pellegrin-c-est-dans-le-web-que-se-loge-la-creation-la-plus-interessante-aujourd-hui?id=9538755) [Consulté le 2 mars 2017].
3. Cf Site Internet de Statistics Belgium : [http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/population/mariage\\_divorce\\_cohabitation/mariages/](http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/population/mariage_divorce_cohabitation/mariages/) [Consulté le 8 mars 2017].
4. GILL, R., « Postfeminist media culture: Elements of a sensibility », European Journal of Cultural Studies, Vol. 10, N° 2, 2005.
5. Un phénomène déjà observé par Geneviève Sellier et Taline Karamanoukian s'agissant des séries policières françaises.
6. Voyez : Macé, E., « Mesurer les effets de l'ethnoracialisation dans les programmes de télévision : limites et apports de l'approche quantitative de la diversité », Réseaux, 2009/5, n°157-158. Sellier, G., « Les séries policières françaises : de nouveaux rapports hommes/femmes ? », Médiamorphoses, n°118, 2007.
7. Voyez Karamanoukian T. «féminités et masculinité dans les Bleus, premiers pas dans la police. Entre remise en cause et réaffirmation des normes de genre». Genre en série, 2015/1



# **ENTRE STÉRÉOTYPES ET CONTRE-STÉRÉOTYPES, COMMENT PRÉSENTE-T- ON LES FEMMES AUJOURD'HUI ?**

**JOELLE DESTERBECQ** - CSA  
DIRECTRICE DES RECHERCHES

## **Quel sont les objectifs du régulateur belge dans l'étude sur la représentation des femmes dans les fictions ?**

L'objectif du partenariat entre le CSA et la HAICA consiste à identifier des problématiques spécifiques mais aussi transversales relatives à la place et représentation des femmes dans les médias, en l'occurrence ici dans les fictions TV. Une fois que ces problématiques sont identifiées, il s'agit de réfléchir à des champs de développement possibles d'actions régulatrices adaptées à des contextes variables et destinés à améliorer cette place et cette représentation. L'étude participe en outre d'un échange d'expériences et de pratiques entre deux régulateurs, tant sur le plan de la régulation que sur le plan de la recherche.

Enfin, le CSA s'est vu confié depuis juin 2016 des missions décrétales en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Il s'agit notamment de réaliser une analyse périodique de la représentation équilibrée des femmes et des hommes. La publication participe aux différentes analyses que nous menons à cet égard.

## **Cette étude est une première chez nous ?**

Des publications existent dans le milieu académique mais elles portent surtout sur les fictions TV françaises et américaines. Elles mettent en exergue des problèmes de représentation à la fois quantitative et qualitative des femmes dans ces fictions. Nous avons souhaité cibler l'analyse sur les fictions coproduites ici en Fédération Wallonie-Bruxelles.

## **Quel est le corpus de cette étude de fictions TV ?**

En raison du déploiement des politiques publiques de soutien à la production de séries télévisuelles locales, nous avons intégré dans le corpus les fictions à épisodes dans lesquelles la RTBF a investi au cours de l'exercice 2015. Nous avons pris en considération différents modes de production des fictions : des fictions du « Fonds séries » (La Trêve et Ennemi public) ; des webséries (Euh, Typique, Burkland) ; enfin, des coproductions en partenariat avec la France (Clem, Une famille formidable, Candice Renoir). Nous avons donc trois genres de fiction : des séries familiales, des séries policières et des web-séries.

## **Quels ont été les critères d'analyse ?**

Les analyses établies par le CSA et la HAICA reposent sur un cadre méthodologique commun. L'équivalence dans la construction de l'échantillon et des indicateurs était un enjeu important de la méthodologie comparative.

On s'est posé la question de savoir si un rôle est « assigné » aux personnages des fictions en fonction de leur sexe. Et s'il existe, dès lors, des stéréotypes de genre mais aussi d'éventuelles reconfigurations dans les identités et les rapports de genre.

On a donc encodé les personnages principaux et secondaires récurrents des fictions et on a étudié leurs caractéristiques par épisode. Quelles caractéristiques avons-nous étudiés ?

Eh bien, on a d'abord analysé quels sont les attributs constitutifs de l'identité du personnage dans le récit (nom/prénom/surnom ; genre ; catégorie d'âge ; état civil ; orientation sexuelle ; maternité-paternité ; catégorie socio-professionnelle ; lieu de vie ; espaces de référence ; mise en valeur du corps ; normes et valeurs ; caractéristiques comportementales, etc.).

Ensuite on s'est penchés sur son rôle ou sa fonctionnalité dans le récit. Enfin, on a procédé à une relecture de l'ensemble afin de déterminer s'il existe des stéréotypes de genre mais aussi, des contre-stéréotypes ou anti-stéréotypes de genre.

*60% des personnages principaux sont des femmes . On a donc une présence féminine relativement importante dans des positions clés du récit.*

### **Et quels sont les principaux enseignements de l'étude ? Y-a-t-il une persistance des stéréotypes ?**

En termes quantitatifs, on a recensé un total de 82 personnages principaux et secondaires récurrents, dont 43,90% de femmes et 56,10% d'hommes. On observe donc une sous-représentation des femmes dans ces séries, puisqu'au 1er janvier 2016, la proportion de femmes dans la société belge était de 50,86%. En revanche, 60% des personnages principaux sont des femmes : on a donc globalement une présence féminine

relativement importante dans des positions clés du récit. D'un point de vue qualitatif : les résultats sont nuancés. Il y a des éléments positifs et encourageants, qui témoignent de certaines améliorations quant à la représentation des femmes à l'écran. Néanmoins, d'autres éléments viennent contrebalancer ces représentations positives.



En comparaison avec ce que les écrans de télévision nous présentent de manière globale (voyez par ex. les Baromètres Egalité-Diversité du CSA de 2011 à 2013), nous observons que la **tendance au «jeunisme» est moins un impératif dans les représentations féminines** offertes par les huit fictions du corpus. Une large majorité des personnages féminins principaux (presque 67%) a entre 35 et 64 ans.

**Les personnages féminins sont en majorité des femmes actives** (61,11% des personnages féminins). On les retrouve dans des métiers diversifiés (police ; médecine ; journalisme ; agriculture ; personnel de service...). Les femmes sont également plus nombreuses que les hommes à appartenir à des catégories socio-professionnelles supérieures.

Il est vrai que les femmes sont régulièrement représentées comme sentimentales, romantiques, douces et émotives (particulièrement dans les séries familiales) ... mais également comme travailleuses. **Le travail reste en effet une valeur importante** pour une grande partie de personnages féminins que l'on pourrait qualifier d'« héroïnes post-féministes » : ces femmes cherchent à concilier vie de famille, relations sentimentales et carrière professionnelle.

Tout d'abord, on observe qu'**un certain nombre de prescrits pèsent plus fortement sur les personnages féminins que masculins**. L'inscription d'un personnage féminin au sein d'une relation de couple et la pression asymétrique à la beauté (via la mise en valeur du corps et la minceur) entre les femmes et les hommes font partie de ces prescrits.

Ensuite, **on observe certaines reconfigurations ambivalentes**. Cette ambivalence crée des personnages paradoxaux, ce qui accroît leur complexité narrative mais limite aussi parfois la portée des reconfigurations. Par exemple, on observe une masculinisation des traits de caractère des « femmes au métier d'hommes ». Les personnages de Chloé Muller (Ennemi Public) ; Sylvie Leclerc, Christelle Da Silva et Aline Jégo (Candice Renoir) ; Marjorie (La Trêve) ; Marjorie (Clem) et Lou (Burkland) affichent tous une apparence et un comportement « masculinisés », qui va apparaître comme une performance obligée pour exercer un métier traditionnellement masculin, en l'occurrence : policier, agriculteur, ou journaliste. Autre exemple de reconfiguration ambivalente : lorsqu'un personnage féminin est contre-stéréotypé ou réussit quelque chose dans sa quête, il peut faire en même temps l'objet de mécanismes de « punition symbolique » (par exemple, il présente une « faille ») ou de « disqualification » (il est perçu ou dépeint négativement), ce qui a déjà été souligné par d'autres auteurs. Ces personnages paradoxaux semblent être le reflet des tensions qui se jouent au sein de chaque société entre la contestation des normes de genre et leur réaffirmation.

Enfin, **on observe un plus grand équilibre entre les représentations quantitatives et qualitatives des personnages masculins que féminin**. De manière transversale, les 8 fictions étudiées présentent un nombre important de profils psychologiques masculins, qui sont relativement variés : on observe un équilibre entre des représentations qualitatives et quantitatives de la masculinité. En revanche, seules 4 fictions (sur 8) vont offrir un tel équilibre dans les représentations de la féminité à l'écran. Dans certains cas, les personnages féminins sont minoritaires à l'écran mais en outre leur profil est assez figé et leur participation à l'intrigue assez secondaire.

## L'image des femmes véhiculée par les séries belges récentes peut encore s'améliorer ?

L'objectif de la recherche était aussi de réfléchir à des champs de développement possibles d'actions réglementaires adaptées à des contextes variables et destinées à améliorer la place et la représentation des femmes à l'écran, plus spécifiquement dans les fictions. Nous avons formulé quelques pistes qui s'adressent aux pouvoirs publics, aux éditeurs de SMA mais aussi aux producteurs, réalisateurs et scénaristes. L'enjeu étant de sensibiliser toute la chaîne de produc-

tion-diffusion audiovisuelle. Précisons toutefois que ce sont des pistes à explorer qui n'ont encore été ni tranchées, ni débattues.



### Contact presse

#### CSA

- | **François Massoz-Fouillien** -  
Responsable Communication
- | francois.massoz-fouillien@csa.be  
0032 496.05.05.73

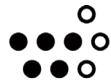
#### HAICA

- | **Leila Chiboub** -  
Responsable Communication
- | leila.chiboub@gmail.com  
00216 99.46.78.54



[www.haica.tn](http://www.haica.tn)  
[www.csa.be](http://www.csa.be)

Layout © CSA



Wallonie - Bruxelles  
International.be

Cette étude a été réalisée avec le soutien de Wallonie-Bruxelles International

